LOIRE TROPHÉE DE LA FILIÈRE VÉGÉTALE

« Le respect des hommes et des territoires »

Rencontre avec Bertrand Relave, directeur général d'Eurea qui remet le trophée de la filière végétale.

■ **Bertrand Relave, directeur général d'Eurea (à droite) et Christophe Chavot, le président du groupe qui remettra le trophée de la filière végétale.** Photo Claude ESSERTEL

Pourquoi le groupe Eurea a-t-il souhaité soutenir ces premiers Trophées de l'agriculture ?
Nous avons souhaité nous investir dans cet événement pour deux raisons. Tout d'abord, Eurea est un groupe à taille humaine, ancré sur son territoire. Il s'agit d'une coopérative agricole née en 1937, sous le nom de CBA (coopérative des Blés et Approvisionnement), et dont le siège est à Feurs. Nous avons une forte implantation sur les départements de la Loire et de la Haute-Loire. Il était donc intéressant de soutenir cet événement qui réunit ces deux territoires. Le groupe vient également de fêter ses 80 ans au service de l'agriculture régionale. Cet événement nous permet de rappeler notre dynamique de groupe tournée vers l'avenir. Il s'agit pour nous de l'ouverture d'une nouvelle ère.

Quels sont les différents métiers d'Eurea ?
Eurea réunit plus de dix sociétés et quelque 770 collaborateurs dans six métiers distincts : la nutrition animale, l'agrodistribution, la collecte de céréales et lentilles verte du Puy, la meunerie, l'agriculture biologique et la jardinerie avec 50 magasins Gamm vert dans la Loire et la Haute-Loire. L'agriculture biologique est un métier important qui représente 14 % du chiffre d'affaires du groupe. Cela symbolise parfaitement nos valeurs que sont l'écoute, l'éthique, l'équité et l'excellence.

Comment Eurea participe-t-il au développement de l'agriculture sur le territoire ?
Notre rôle est de favoriser la compétitivité des agriculteurs de notre territoire en leur fournissant des intrants (tous les produits nécessaires au fonctionnement d'une exploitation agricole) au meilleur prix.
De surcroît, nous souhaitons accompagner et valoriser les filières végétales locales sur nos départements (lentilles vertes du puy, blé CRC…). Nous défendons une production locale, saine, respectueuse de son environnement et inscrite dans des logiques de circuits courts. Les collaborateurs du Groupe Eurea accompagnent cette dynamique de développement d'une agriculture respectueuse des hommes et des territoires.

Pourquoi avez-vous choisi de remettre le trophée de la filière végétale ?
La filière végétale représente une part importante de nos métiers. Ce trophée est l'occasion de mettre en avant des agriculteurs volontaires, qui s'impliquent dans le développement de l'agriculture du territoire.